

Marche à suivre pour une demande de rendez-vous pour un ramassage de déchets encombrants devant votre domicile :

Qui peut prendre RDV ? :

- Les résidents-es de la Commune de Morges qui souhaitent apporter des déchets encombrants ménagers à la déchèterie, mais qui n'ont pas de véhicule adapté pour le faire

Quels types de déchets sont-ils ramassés sur RDV ? :

- Tous déchets encombrants ménagers (Meubles, matelas, ferraille, etc..) qui sont repris à la déchèterie de Riond-Bosson 9. Les déchets qui sont issus d'activités commerciales non-ménagères ou qui correspondent à un débarras d'appartement/maison ainsi que ceux qui doivent être mis dans les sacs taxés, ne sont pas repris

Quand les ramassages sont-ils organisés sur RDV ? :

- Le ramassage des déchets encombrants sur RDV sont effectués uniquement le jeudi matin et dans la limite des disponibilités. Ceci sous réserve d'annulation en fonction des jours fériés. Les déchets sont à déposer devant votre domicile est doivent être accessible avec une camionnette

Combien coûte un ramassage sur RDV ? :

- Un montant de base de CHF 50.00 HT qui correspond à une demi-heure de travail, est facturé par ramassage. En cas de volume plus conséquent, ce montant peut être adapté. Le paiement se fait uniquement sur facture
- Les roues de voitures complètes (CHF 10.00 HT/p.) et les pneus (CHF 5.00 HT/p.) sont facturés en sus

Pour prendre rendez-vous :

021 823 03 20